



DEFI SPORTIF : LE CONNECTHON

Cible : Grandes et moyennes entreprises, réseaux

• Quoi ?

Proposer aux entreprises un opération de collecter des fonds en cumulant des kms / séances de sport effectués par leurs salariés (footing, marche, vélo, foot en salle, ski de fond, raquette,...) dans le cadre de leur travail et dans le cadre privé. Le cumul des kms se fait grâce une application sur mobile.

• Pourquoi ?

Proposer à une entreprise un projet solidaire, fédérateur, moderne sur la dynamique du sport et qui supprime les contraintes d'organisation « terrain » en utilisant une application mobile. Le Connecthon permet de mettre une mobilisation sportive sans avoir à gérer de logistique lourde.

• A qui ?

Ce projet peut être proposé à tout type d'entreprises ayant à minima une centaine de salariés ; ne pas négliger les entreprises dont les collaborateurs effectuent de nombreux déplacements sur leur site de travail (plateforme de distribution, grande distribution,...).

Les interlocuteurs à privilégier sont les directions RH et/ou de la Communication interne pour les grandes entreprises et directement le Responsable de la société pour les ETI.

• Comment ?

Il est fondamental que l'entreprise mette en place une communication interne très efficace : annonce faite bien en amont du projet avec l'AFM, principe et mécanisme de l'opération, utilisation de l'application sur smartphone, campagne d'affichage interne, rappel (par mail, sms,...) avant et pendant l'opération (voir exemple d'affiche ci-dessous).

En terme d'organisation interne, l'entreprise doit identifier des relais de communication afin de mobiliser les collaborateurs dans ses directions/départements, en particulier pour des entreprises importantes et/ou avec des implantations/agences diffuses sur le département ou la région.

Techniquement, chaque collaborateur participant à l'opération doit installer au préalable sur son smartphone une application mobile (Decat' Coach de Décathlon, Kiplin, SqadRunner,...). Dans cet exemple, c'est Decat'Coach qui a été choisi.

• Où ?

L'avantage de cette solution est que le collaborateur peut activer l'application où il veut (au travail et dans un cadre privé), quand il veut et le nombre de fois qu'il veut sur la période déterminée de l'opération (voir ci-dessous).

• Quand ?

Afin d'optimiser le cumul des kms, il est recommandé d'étaler l'opération sur plusieurs semaines avant et après le WE Téléthon.



DEFI SPORTIF : LE CONNECTHON

COLLECTE ET RETROPLANNING

• Collecte

L'entreprise s'engage à abonder d'une somme fixée par contrat à chaque km cumulé. A la fin de l'opération, la société verse un don dont la valeur est le nombre de kms ; la prévision du nombre de km étant difficile, l'entreprise demande souvent à plafonner son don. L'entreprise bénéficie d'un reçu fiscal.



• Retroplanning

L'idée est de mobiliser les salariés de l'entreprise plusieurs semaines avant et après le WE Téléthon, par ex. de mi-nov à mi-déc.

- Mai - juin: Signature de la convention (ou contrat) avec l'entreprise
- Juin - août: L'entreprise communique en interne le partenariat avec l'AFM et le principe de l'opération
- Sept: Si l'entreprise possède plusieurs entités/implantations/agences sur le département ou la région, elle identifie des personnes « relais » de communication et de mobilisation des salariés dans chaque implantation; élaboration des affiches pour la future communication interne.
L'AFM communique à Décathlon le libellé du hashtag à rentrer dans l'application pour enregistrer les kms parcourus à chaque fin de séance, par ex.: #TelethonXXXX (XXXX=Nom de l'entreprise) et le communique ensuite à l'entreprise
- Déb oct jusqu'à la fin de l'opération: Campagne de communication et de mobilisation de l'entreprise vers ses collaborateurs:
 - Affichage, mail initial de la direction vers les collaborateurs reprenant le message des affiches et l'objectif , rappel toutes les 2 sem avec les préalables, en particulier télécharger l'application et la tester
- Mi-nov: début de l'opération; communication de l'entreprise des résultats intermédiaires (par ex.: 1 fois par sem): nbre de kms parcourus, nbre de séances effectuées,...
- Fin déc: Calcul du montant du don et don à faire avant le 31 déc si l'entreprise veut avoir un reçu fiscal sur l'année en cours
- Janvier: Evènement de remise de chèque

POUR ALLER PLUS LOIN

- Connecthon Dalkia Sud-ouest / Téléthon 2019 : 12 500 € de don (voir photos ci-dessous)
- Contact pour info: Philippe Guillon / ENR Entreprises Sud-Ouest / pguillon@afm-telethon.fr / 06 22 71 36 68
- Document disponible : Présentation de l'offre Connecthon pour les entreprises
- Contact application Decat' Coach: Sarah Grimault / Partenariats AFM / sgrimault@afm-telethon.fr / 06 13 87 38 87

